



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### coût du travail

Question écrite n° 109585

#### Texte de la question

Entre 2000 et 2010, le coût horaire de la main-d'oeuvre a augmenté de 37 % en France, contre 15 % en Allemagne. Les entreprises françaises, qui bénéficiaient d'un avantage de compétitivité-coût vis-à-vis de leurs concurrentes allemandes à la fin des années 1990, pâtissent aujourd'hui d'un coût horaire supérieur de 10 % au coût allemand, soit une dérive de près de 20 % en dix ans, dans le secteur marchand comme dans l'industrie manufacturière. C'est pourquoi M. Jean-Pierre Giran demande à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé de bien vouloir lui confirmer ces données et les mesures qu'il entend prendre afin d'améliorer la compétitivité et l'emploi en France.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Giran](#)

**Circonscription :** Var (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 109585

**Rubrique :** Travail

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mai 2011, page 5364

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)